

Le **20 DÉCEMBRE 2012**, à la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal, tenue à 19h00 à la salle du Centre communautaire, ont participé:

- M. Pierre Tourigny, maire
- M. Mario Chantal, siège #1
- M. Sébastien Leclerc, siège #2
- M. Richard Tremblay, siège #3
- Siège #4, vacant
- M. Steeve Paquet, siège #5
- M. Gérard Desaulniers, siège #6

formant quorum sous la présidence de M. Pierre Tourigny, maire. L'adjointe administrative, Mme Dominique Gagnon est présente à cette séance.

Tous les membres ont été dûment convoqués par un avis public donné le 14 décembre 2012 et publié dans le journal l'Écho d'Auvergne.

224-12-12 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Richard Tremblay
 APPUYÉ PAR M. Mario Chantal
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

225-12-12 **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013;**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Mario Chantal
 APPUYÉ PAR M. Richard Tremblay
 ET RÉSOLU À LA MARJORITÉ DES CONSEILLERS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	
Fonds d'administration	
Exercice se terminant le 31 décembre 2013	
RECETTES	
Taxes	887 332
Autres recettes	30 900
Transferts	<u>101 081</u>
AFFECTATIONS	1 019 313
Surplus accumulé	133 598
Total recettes et affectations	<u>1 152 911</u>
DÉPENSES	
Administration générale	272 927
Sécurité publique	168 620
Voirie et transport	241 250
Hygiène du milieu	85 499
Urbanisme	49 412
Loisirs et culture	45 123
Frais de financement	<u>13 080</u>
	875 911
AFFECTATIONS	
Immobilisations	277 000
Total dépenses et affectations	<u>1 152 911</u>

226-12-12

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2013-2014-2015

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Désaulniers
APPUYÉ PAR M. Steeve Paquet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil de la municipalité de Ste-Christine-d'Auvergne adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2013-2014-2015 selon la répartition suivante :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2013 – 2014 – 2015					
Numéro du projet	Titre	2013	2014	2015	Total des 3 années
01-2013	Chemins	125 000	125 000	125 000	375 000
02-2013	Infra, autres	162 000	60 000	60 000	282 000
03-2013	Équipement	40 000	15 000	15 000	70 000
04-2013	Ameublements	5 000	5 000	5 000	15 000
TOTAL		332 000	205 000	205 000	742 000

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une (1) personne s'est prévalué de son droit.

226-12-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par M. Mario Chantal de lever l'assemblée à 19 h 15.

Pierre Tourigny,
Maire

Dominique Gagnon,
Adjointe administrative